



Le présent registre contenant 96 feuillets
destiné à l'Association dite : "Comité d'Intérêt
des Gardiens des Granettes"
dont le siège est situé à Aix-en-Provence
au Berger des Granettes
a été coté et paraphé du premier au dernier
feuillet par nous, Sous-Préfet d'Aix, en
conformité des prescriptions du décret du
13 Août 1901.

Aix-en-Provence, le 21 NOV. 1968

Le Sous-Préfet,

Pour le Sous-PREFET
et par délégation
Le Secrétaire en chef,

Troulet

